

Résultats de l'enquête, réalisée du 15 mai au 25 mai 2020, sur la reprise d'activité des personnels ATSS et ITRF de l'éducation nationale à partir du 11 mai et sur la période de confinement.

Toujours soucieux de mener des actions qui tiennent compte des réalités de terrain, le SNPTES et le SA-EN ont lancé une enquête auprès des personnels ITRF et ATSS de l'éducation nationale. Le but était d'obtenir une image la plus précise possible des conséquences professionnelles de la crise sanitaire que nous subissons depuis le mois de mars.

Vous êtes 4288 collègues de toutes catégories à avoir répondu. Un grand merci à tous. Vos retours d'expérience vont nous permettre de vous restituer un 'instantané' sur cette période compliquée, et sur ce que vous avez vécu depuis le début de cet épisode sanitaire, en affinant les résultats par corps et métiers. Vos réponses sont extrêmement intéressantes, et nous permettent de constater que suivant votre catégorie, votre métier et/ou votre établissement d'exercice, les différences sont notables, surtout sur la reprise d'activité et sur la période de télétravail.

1510 commentaires nous sont remontés par le biais de cette enquête, exacte photographie de ce que vous vivez au quotidien.

Ils seront tous étudiés et analysés, mais il nous est impossible de tout vous retranscrire ici. Une sélection d'un panel de commentaires, triés par catégories pour les personnels administratifs, Santé et Sociaux et ITRF vous est proposée.

Le résultat de cette enquête sera envoyé à la Direction générale des ressources humaines des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (DGRH).

Philippe VIRION

Secrétaire national SNPTES
Secteur Education Nationale.

06-83-74-89-18

Philippe.virion@snptes.org

Questionnaire, qu'avez-vous répondu ?

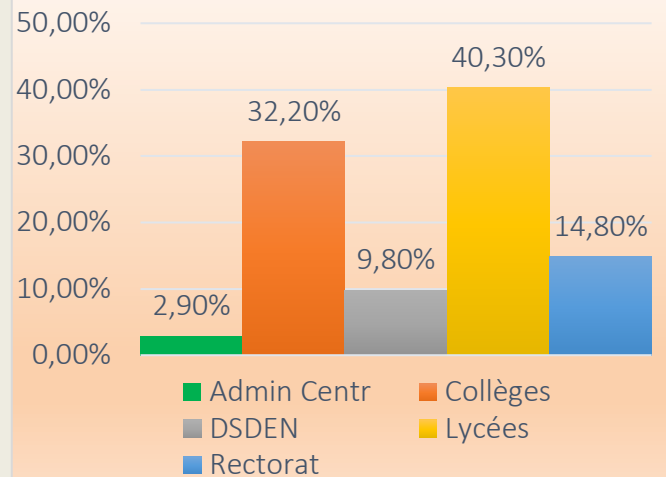


Quel est votre établissement ?

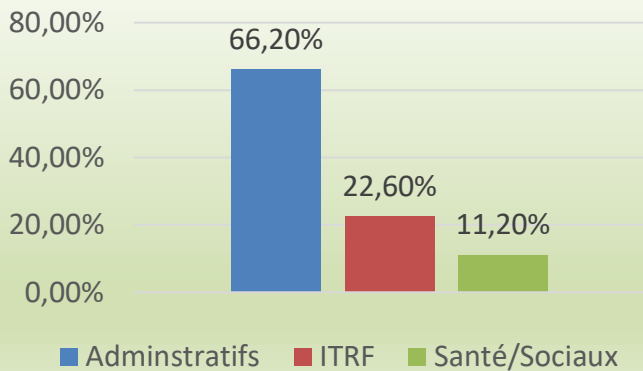
(Rectorat, DSDEN, Lycée, collège)

- Administration centrale : 2,9%
- Collège : 32,2%
- DSDEN : 9,8%
- Lycée : 40,3%
- Rectorat : 14,8%

Quel est votre établissement ?



Quel est votre statut ?



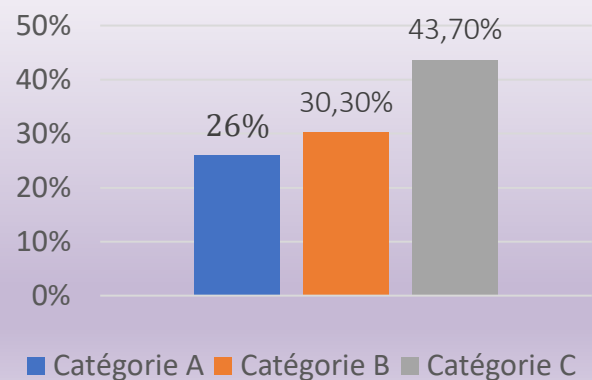
Etes-vous personnel administratif, ITRF, Santé/social ?

- Administratif : 66,2%
- ITRF : 22,6%
- Santé et sociaux : 11,2%

À quelle catégorie de personnels appartenez-vous ?

- A : 26%
- B : 30,3%
- C : 43,7%

Quelle est votre catégorie ?

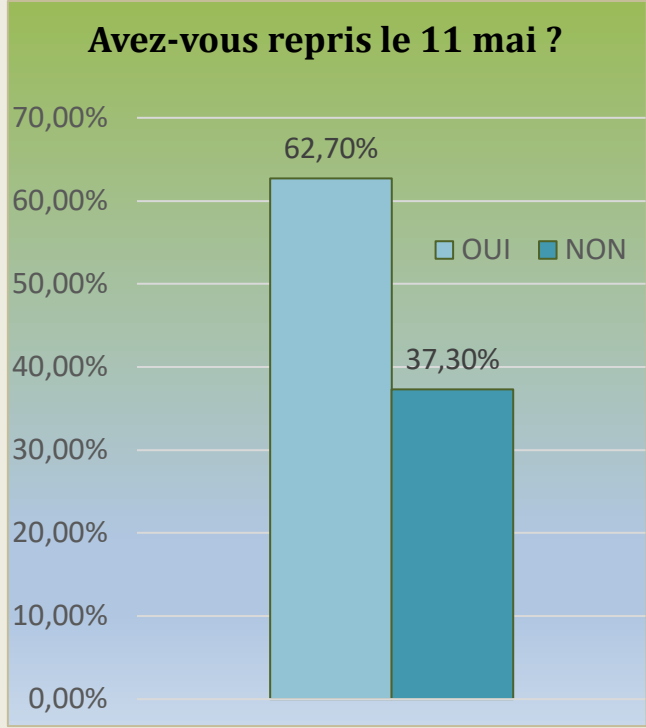


Reprise le 11 mai



Avez-vous repris le 11 mai ?
 (Ensemble des personnels sondés)

- OUI : 62,7%
- NON : 37,3%



Par catégorie

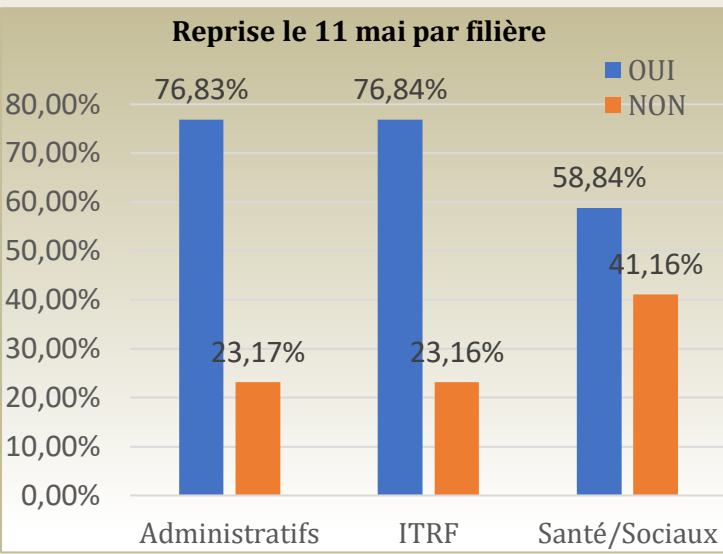
Personnels de catégorie A
 OUI : 61,52% NON : 38,48%

Personnels de catégorie B
 OUI : 64,15% NON : 35,85%

Personnels de catégorie C
 OUI : 62,41% NON : 37,59%

Avez-vous travaillé tous les jours ?
 Ensemble des personnels sondés :

- OUI : 30,1%
- NON : 68,3%
- Non applicable 1,6%



Pour les personnes ayant répondu NON, nombre de jours travaillés par semaine :

- 1 jour : 35,41%
- 2 jours : 36,68%
- 3 jours : 17,25%
- 4 jours : 3,97%
- 5 jours : 1,63%
- Non répondus : 5,06%

Reprise "après" le 11 mai

Si vous n'avez pas repris le lundi 11 mai, avez-vous repris dans la semaine du 12 au 15 mai ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 9,7% **NON** : 84,4% **Non applicable** : 5,9%

Si vous n'avez pas repris dans la semaine du 12 au 15 mai, avez-vous une date de reprise ?

OUI : 23,0 % **NON** : 73,1% **Non applicable** : 3,9%

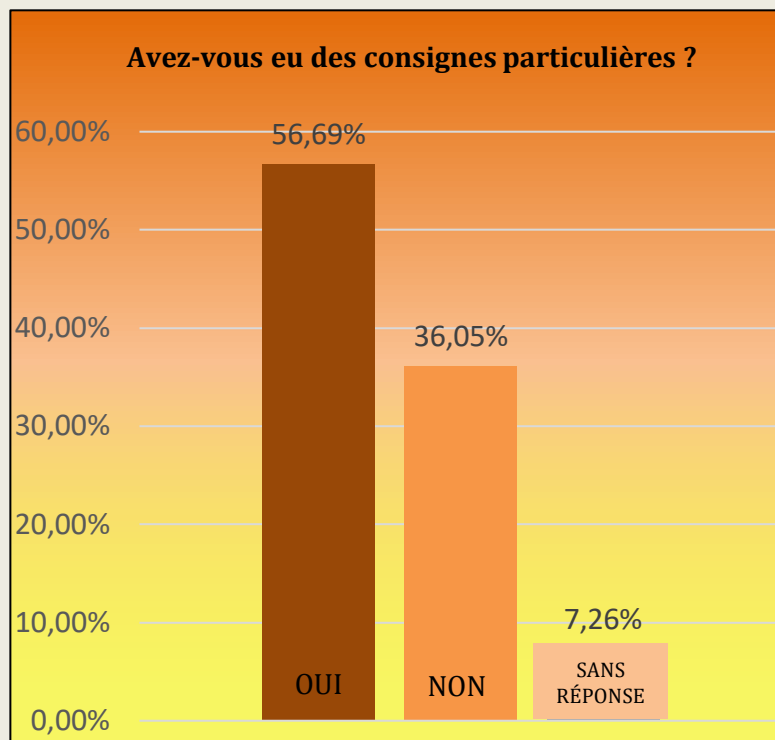
Pour la période du :

- **18 au 22 mai** : 52,5%
- **25 au 29 mai** : 21%
- **Après le 1er juin** : 26,5%

Consignes, mesures, etc...

Votre direction vous a-t-elle envoyé des consignes particulières assurant votre sécurité, pour votre retour en établissement ou service ?

L'ensemble des personnels sondés ont répondu :



Lors de votre reprise, disposiez-vous de matériel sanitaire et de protection ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 49,3% **NON** : 33,4% **Non applicable** : 17,3%

En avez-vous fait la demande auprès de votre direction ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 21,7% **NON** : 66,8% **Non applicable** : 11,5%

Votre environnement de travail a-t-il été réaménagé ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 24,2% **NON** : 57,7% **Non applicable** : 18,1%

Votre environnement de travail est-il désinfecté quotidiennement ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 49,8% **NON** : 32,6% **Non applicable** : 17,6%

Vos horaires et votre emploi du temps ont-ils été modifiés et/ou aménagés ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 55,1% **NON** : 30,6% **Non applicable** : 14,3%

Des manquements ont-ils été constatés et en avez-vous fait part à votre supérieur hiérarchique direct ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 23,3% **NON** : 55,0% **Non applicable** : 21,7%

Des mesures ont-elles été prises pour y remédier ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 42,2% **NON** : 46,9% **Non applicable** : 10,9%

Dans l'ensemble êtes-vous satisfait de vos conditions de reprise ?

[Échelle de 1 (pas du tout) à 10 (très satisfait)]

Les personnels sondés ont répondu

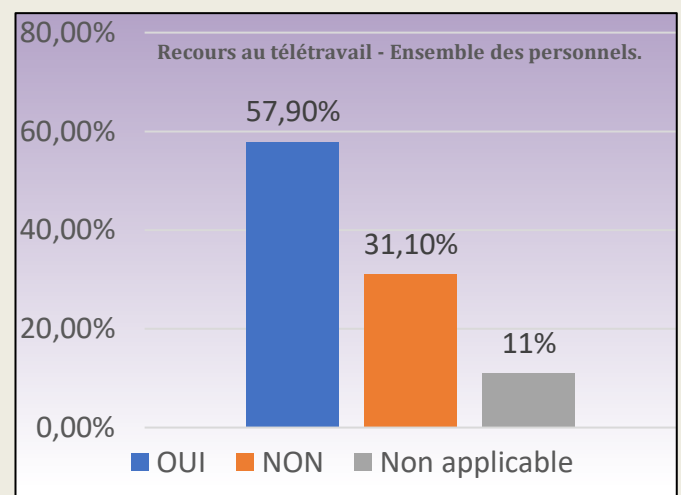
1	8,94%
2	4,25%
3	5,56%
4	5,80%
5	17,82%
6	7,78%
7	10,32%
8	17,76%
9	9,15%
10	12,62%

Période confinement et télétravail



Avez-vous eu recours au télétravail ?

Pour l'ensemble des personnels sondés

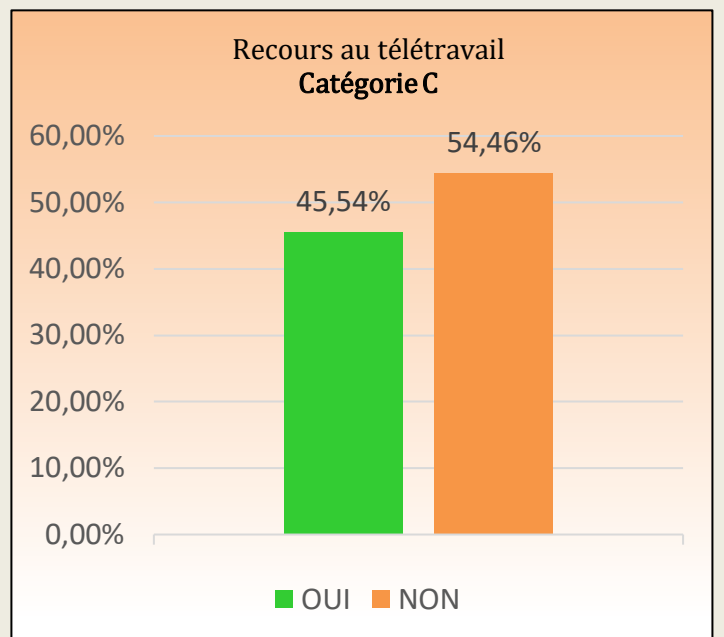
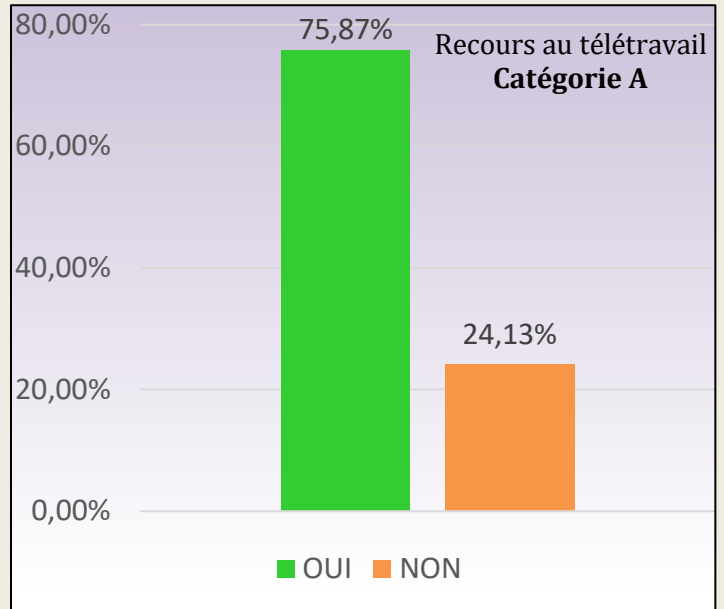
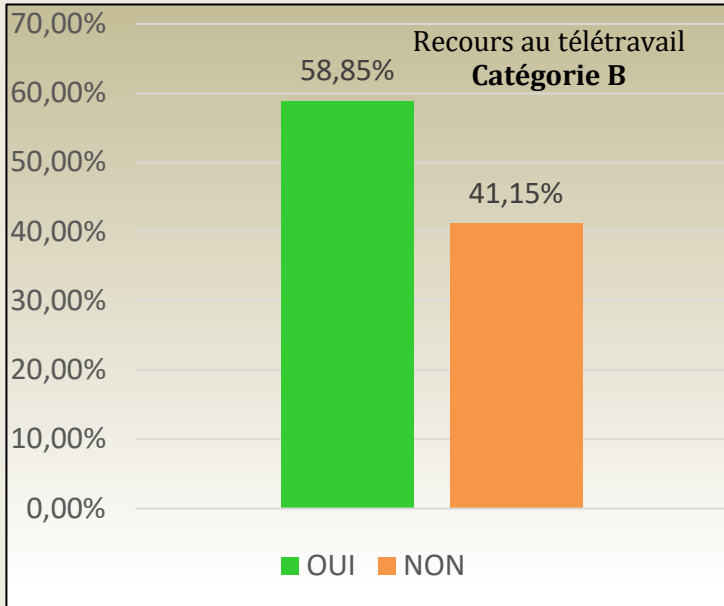


Durant cette période, avez-vous travaillé dans votre établissement ou service ?

L'ensemble des personnels sondés :

- **OUI** : 38,3%
- **NON** : 61,7%

**RECOURS AU TÉLÉTRAVAIL
PAR CATÉGORIE, ET PAR FILIÈRE.**



Personnels administratifs toutes catégories :

OUI : 60,02% NON : 39,98%

Personnels ITRF toutes catégories :

OUI : 37,18% NON : 62,82%

Personnels de santé et sociaux toutes catégories :

OUI : 86,63% NON : 13,37%

En télétravail, disposiez-vous de matériel fourni par votre direction ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI : 40,4% NON : 59,6%**

Avez-vous été forcé d'acheter, sur votre propre budget, du matériel pour pouvoir télétravailler

Ensemble des personnels sondés : **OUI : 18,1% NON : 81,9%**

Vos horaires en ont-ils été modifiés ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI : 59,5% NON : 40,5%**

Vos horaires en ont-ils été modifiés ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 59,5% **NON** : 40,5%

Avez-vous apprécié le télétravail ?

[Echelle de 1 (pas du tout) à 10 (très satisfait) ?]

1	4,62%
2	3,09%
3	3,38%
4	4,25%
5	16,13%
6	7,05%
7	10,97%
8	21,78%
9	10,15%
10	18,56%

Durant cette période, vous êtes-vous investi dans des actions de bénévolat ?

Ensemble des personnels sondés : **OUI** : 12,7% **NON** : 87,3%

Détail des réponses

- **Associations** : 28%
- **Aide dans le milieu hospitalier** : 12.4%
- **Aide aux enfants** : 10%
- **Autres** : 49.6%

Vous avez détaillé !

Réserve civique - Confection de masques/Surblouses/visières - Travail en mairie- Aide aux personnes âgées, personnes vulnérable - Travail de nuit en EPHAD - Infirmière Centre COVID-19 - Croix rouge -Missions à l'hôpital - Cuisiner pour les personnes dans le besoin - Repas pour le personnel hospitalier -Entretien espaces verts en établissement - Distribution aide alimentaire - Relations téléphoniques avec personnes de plus de 75 ans - Fabrication de gel hydroalcoolique -Livraison de gel hydroalcoolique aux médecins et pharmaciens - Lien téléphonique - Aide aux enseignants - Accueil dans les écoles - Protection civile- Aide aux maraichers - Aide aux étudiants - Dons d'équipements de protection individuelle en stock dans les lycées - Pompier volontaire - Apport de médicaments aux personnes isolées et vulnérable - ARS/Samu social.



Le confinement vous a-t-il occasionné du stress ?

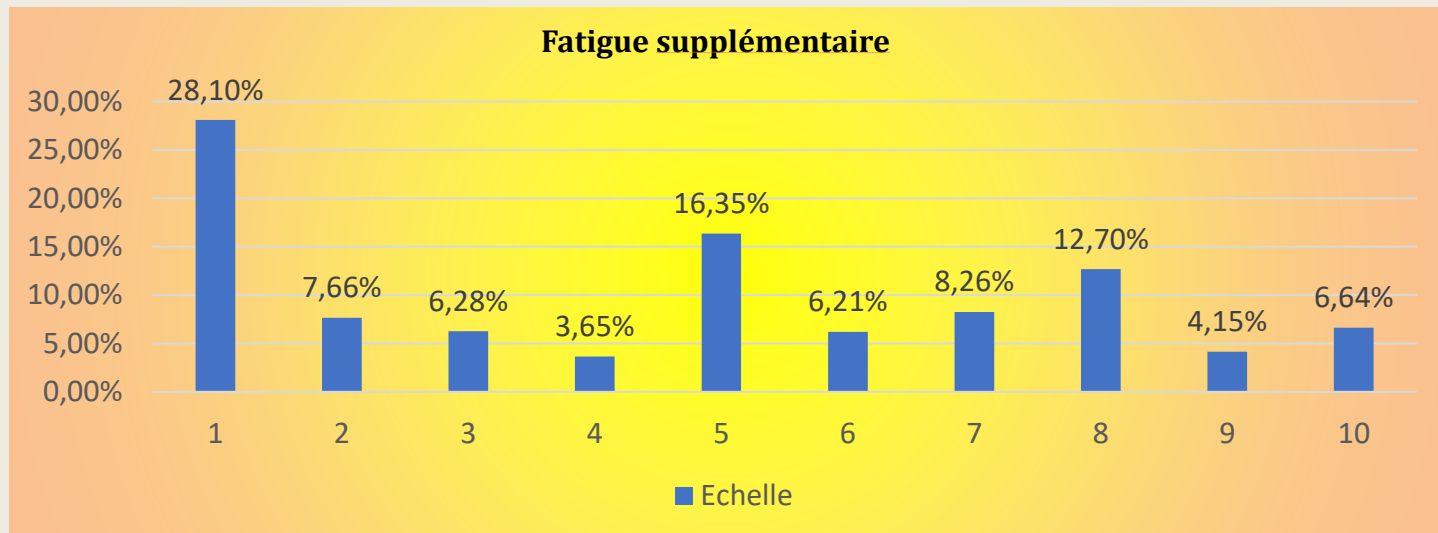
[Echelle de 1 (pas du tout) à 10 (beaucoup)]

1	17,11%
2	8,18%
3	8,68%
4	5,38%
5	18,27%
6	7,70%
7	9,43%
8	14,03%
9	4,29%
10	6,92%

Votre ressenti

Le télétravail a-t-il engendré de la fatigue supplémentaire ?

[Echelle de 1 (pas du tout) à 10 (beaucoup)]



Comment abordez-vous la reprise en présence des élèves et/ou la présence de l'ensemble des personnels ?

[Echelle de 1 (très sereinement) à 10 (avec beaucoup d'inquiétude)]

1	7,64%
2	4,15%
3	5,75%
4	3,03%
5	16,36%
6	5,97%
7	9,89%
8	18,62%
9	8,52%
10	20,06%

Quelques exemples de commentaires classés par statut et établissement sur les 1510 reçus !

Personnels administratifs des rectorats et des DSDEN

« Outils adaptés et performants, mise en place du télétravail réussie avec la DSI. Difficultés sur le logiciel financier non accessible à distance malgré les priorités ministérielles de mise en paiement des bourses par exemple. D'où besoin de se rendre au bureau pendant le confinement pour saisir et valider les paiements. Aucune mesure de protection ni aucune consigne pendant le confinement. Pas de ménage ni de désinfection pendant cette période. Pas de chauffage non plus, température de 10° dans les bureaux. »

« Le télétravail est une bonne chose, mais quand il s'agit de télétravailler tous les jours quand on est confiné avec la famille, c'est plus problématique. Par ailleurs, cette période de confinement a coïncidé avec des échéances au niveau des ressources humaines (mouvement intra, tableaux d'avancements, titularisation des stagiaires, demande de remontées d'enquêtes ministérielles.). Quand on gère les paies, c'est plus difficile en télétravail. Le matériel mis à disposition par l'administration est aussi tributaire de l'informatique, les déconnexions sont fréquentes, surtout quand tous les gestionnaires sont connectés en même temps »

« Sentiment de sécurité et un certain confort à travailler chez soi En revanche le coté disponible voir corvéable à merci soir (jusque 22h00) Week- end et jours fériés Je trouve ça très moyen »

« Matériel peu adapté, petit écran, tributaire de notre débit internet personnel. Ralentissement de traitement. Difficultés techniques les 2 premières semaines. Pour autant le calendrier de travail est resté le même, tension ressentie, stress »

« Le télétravail en lui lui-même est appréciable, mais devoir faire classe a ses enfants en plus est ingérable »

« Le télé travail organisé et prévu est quelque chose de formidable. Jusqu'ici cela était considérée comme un truc de feignant et refusé aux cadres. Nous gagnerons au moins ça. Mais dans les conditions où nous l'avons exercé c'était assez pénible car sans limite : on travaillait tout le temps avec des horaires bien plus larges qu'au bureau. De plus nos procédures ne sont pas prévues pour être dématérialisées donc il a fallu faire preuve d'une adaptabilité exceptionnelle dont n'ont absolument pas conscience les cadres sup que sont le DRH, le SG et la Rectrice qui ne sont là que pour s'occuper des profs et absolument pas des administratifs. Aucun message en 2 mois de ces 3 personnes. Juste un mot au moment des vacances (qui concernait donc les profs et pas nous) »

« Sensation d'inconfort dans un premier temps, temps d'adaptation nécessaire, puis tout s'est bien passé. »

« Le télétravail c'est bien, mais pas en cumulé avec la garde d'enfant. Quand les deux conjoints doivent télétravailler et partager les plages de garde tous les jours, c'est difficile. Cela déporte souvent le travail sur le soir après le coucher de l'enfant. Toujours pas de retour possible de notre fils en crèche à ce jour ... Et puis ne sommes pas jugés prioritaires pour ce retour une fois la crèche réouverte. »

« Manque le collectif de travail stress lié à la fois au Covid, mais aussi perte de repères dans le travail de tous les jours »

Personnel administratif de Lycées et collègue

« Le télétravail permet moins de pression et de stress et plus de concentration. Malheureusement dans l'éducation nationale, le télétravail a ses limites surtout en EPLE car logiciel de compta non exportable »

« Difficile de faire du télétravail alors que la majorité des applications de l'Education Nationale ne sont pas utilisables de son domicile »

« On m'a demandé d'effectuer 40 heures par semaine. Je me sentais seule car très peu de contact avec le collègue »

« Pendant le télétravail on passe vraiment à l'essentiel : moins de temps perdu dans les explications longues et parfois inutiles (on a déjà prouvé notre valeur professionnelle, on n'est pas des débutantes...), les réunions en visio réduites au strict nécessaire, donc pas de perte de temps là aussi. Confort de travail et organisation selon nos priorités. À une année de ma prise de retraite, je trouve ça génial ! ;-)))

« En tant qu'Adjoint Gestionnaire, cette période a été l'objet d'une mobilisation et disponibilité permanente afin d'être réactif aux demandes de la collectivité de rattachement et au fonctionnement courant de l'établissement. »

« J'ai pris seul l'initiative de faire du télétravail avec mon propre ordinateur et en utilisant la messagerie académique, l'ENT du collège, un tableur Excel et mon téléphone personnel. Je ne pouvais pas utiliser l'application SIECLE (base de données des élèves) ni l'application ORCADIA (facturation de la cantine), celles-ci n'étant pas installées sur mon ordinateur. Le télétravail n'était pas prévu pour mon poste et j'ai fait du bricolage avec les moyens du bord. »

« Je suis maman de 2 enfants scolarisés, et je suis la secrétaire de direction d'un collège REP de 750 élèves, la mise en place du télétravail m'a de suite été proposé. Tout le matériel m'a gentiment été fourni. A mon domicile, j'ai été victime d'une panne d'internet. je ne pouvez plus télétravaillé. Mes supérieurs ont été super compréhensibles, et a aucun moment je n'ai eu de reproches. C'est de mon plein gré que je suis allée au bureau 2 jours par semaines. Mes supérieurs hiérarchiques se sont organisés pour qu'aucun risques sanitaires ne soit pris lorsque j'étais présente au bureau. A compter du 11 mai mes enfants étant fragiles face au COVID -19, on m'a permis de continuer le télétravail, pour que je puisse continuer l'école à la maison et mener à bien mon travail de secrétaire et cela jusqu'en septembre pour que je puisse protéger au mieux mes enfants. Je leur en suis très reconnaissante et j'ai apprécié leur soutien, leur accompagnement dans cette période anxiogène. Ils ont été humainement d'un très grand soutien. »

« Durant le confinement, j'étais très limitée pour pouvoir travailler correctement. A l'approche du 11/05 (date du dé confinement) je n'avais aucune nouvelle de ma hiérarchie alors j'ai envoyé un mail pour avoir les consignes et recommandations pour la reprise de mon poste mais aussi et surtout pour être rassurée. J'étais prête le lundi matin pour aller travailler mais je n'avais toujours pas de nouvelle ni de réponse à mon mail. Ce n'est qu'à 10h que j'ai appelé le chef d'établissement qui m'a indiqué qu'elle était présente au collège. J'ai donc été au collège où rien n'est mis en place (à part une visière). On me demande même d'effectuer des taches qui ne sont pas les miennes car tous mes collègues sont en arrêt de travail. Je ne me sens pas du tout respectée »

« . Je suis gestionnaire en EPLE et à ce titre, je suis toujours dérangée par mille contrariétés. La période de confinement m'a permis de travailler à mon rythme, sans être dérangée, de passer au bureau quand je le voulais (je suis logée par NAS), de finaliser des dossiers qui nécessitaient de la concentration... Je rêverai de pouvoir toujours disposer d'au moins une journée par semaine de télétravail pour retrouver cette qualité de vie ! »

« Je ne peux pas effectuer ma mission en totalité car certaines taches nécessites d'être présent sur site (ex: classement de documents), et je n'ai pas non plus accès au logiciel comptable. J'en ai pourtant fait la demande mais je n'ai eu aucune réponse de ma hiérarchie. La communication dans mon établissement scolaire est quasi inexistante. J'ai tout de même apprécié travailler à domicile car je n'ai pas eu de pression ni de surveillance directe de ma hiérarchie. Donc moins de stress. Il me semble intéressant de pouvoir, à l'avenir, développer le télétravail au moins une fois par semaine pour décompresser. »

« Le système informatique applicatif de l'éducation nationale est inadapté pour le télétravail »

« La Direction de mon EPLE m'a proposé du matériel pour télétravailler mais je n'en avais pas besoin. Pour préciser, j'ai repris en présentiel le 05/05 à mi-temps. »

« Une trop grosse pression des chefs d'établissements lors du déconfinement sur les quelques personnes qui ont fait l'effort de venir travailler pendant le confinement avec l'impression d'aucune reconnaissance »

« Très peu de possibilités de télétravail : volontaire, j'ai emmené des dossiers de recouvrement de l'EPLÉ et ai contacté les huissiers par téléphone. Heureusement que j'ai un forfait illimité à la maison. Sinon, impossible de travailler à distance sur les logiciels des EPLÉ : GFC ,etc.... Un scandale, et le gouvernement qui laisse entendre que l'éducation nationale est prête au télétravail !!! »

« Pour l'organisation familiale, le télétravail est très pratique. En revanche, l'organisation quotidienne est différente : je commençais à travailler plus tard le matin, mais j'avais tendance à travailler aussi le week-end et les jours fériés. En revanche, il serait plus que temps que notre hiérarchie (ministère) nous permette un réel télétravail avec un accès à distance au serveur administratif, et aux applications (GFC). Car la règle était et est toujours le télétravail, mais pour autant, nous devons tout de même payer bourses, factures et rembourser les familles ! De nombreux gestionnaires et personnels d'intendance ont dû travailler en présentiel : auront-ils la prime annoncée par le gouvernement, ou celle-ci ne sera-t-elle, comme d'habitude, uniquement réservée aux enseignants ? »

« Ayant eu le standard du lycée, les appels étaient de nuit comme de jour... »

« Pas d'horaires et donc si conscience professionnelle il y a, les journées de travail durant le confinement allaient de 8h à 2h/3h du matin ! Merci Parcoursup, Cyclade et Affelnet !! »

« Tout le matériel (ordinateur, imprimante, etc....) m'a été fourni pour que je puisse télé-travailler dans de bonnes conditions. »

Personnel administratif de l'administration centrale

« Le confinement ne m'a pas affecté. D'ailleurs, je travaille beaucoup plus sereinement à mon domicile ; cela permet de mieux s'organiser. Je suis à 100 % pour le télétravail même si j'apprécie les contacts avec les collègues. J'espère sincèrement qu'il sera possible d'avoir une clé OTP chorus comme c'est le cas pour les rectorats puisque c'est seule la chose que je n'ai pas. Cela me permettrait de demander à télé travailler 1 ou 2 jours. J'avais accès au réseau, logiciels, dossiers ce qui m'a permis d'avancer dans mon travail. Depuis le déconfinement, je travaille 2 jours au bureau et 3 jours en télé travail pour le moment. »

« Pas de temps de transports (1 H à 1 H 30) matin et soir - travail de 9 h 15 en moyenne (sinon 8 h 30) à 18 h avec pause entre 13 h et 14 h - conf call une fois par semaine avec la responsable et les collègues - échanges téléphoniques journaliers - plus grande efficacité de travail d'équipe car la responsable est joignable à tous moments et les collègues aussi car pas de contraintes de réunions et rapport hiérarchique plus aisé. Pas dérangé donc concentration accrue pour pouvoir rédiger et répondre aux demandes »

« Manque de communication. Non accès aux applications solitude »

« Sentiment d'enfermement (l'aération du trajet domicile/travail est équilibrant) Conférences téléphoniques quotidiennes (avec responsable et collègues) devenues pesantes ... alors que les réunions de bureau sur site ont lieu 4 fois par an... Sensation d'isolement, manque de partages et d'échanges complices avec collègues Plus de travail en raison de la crise sanitaire à relayer auprès de nos correspondants »

« Pas de perte de temps dans les transports. Calme et sérénité mais manque de lien social »

« J'étais déjà en télétravail 1 jour par semaine, donc habituée à travailler seule et en autonomie (mon poste s'y prête), la possibilité d'accéder à chorus m'a permis de travailler avec tous mes outils (ordi réseau etc...) Je suis plus sereine et moins stressée je peux organiser mon travail, malgré les appels téléphoniques, les visio conf et les nombreux mails habituels »

Personnels de Santé/Sociaux administration centrale, rectorat et DSDEN

Le SSFE est un grand oublié durant le confinement. Aucun moyen matériel ne nous a été transmis « pour travailler correctement. Nous utilisons notre matériel personnel pour joindre les partenaires et les familles (ordinateur et téléphone) »

« Le confinement n'est pas une catastrophe, la pandémie si ! le confinement est une protection, l'institution non ! alors que dire de plus ? aucune cohérence, nous sommes livrés à nous même comme d'habitude. Les tentatives auprès du ministre pour une reconnaissance de l'héroïsme des ASS sont pitoyables, alors que l'état français a interdit aux étudiants de travail social d'émettre une critique vis à vis de ses politiques ? voilà notre problème nous sommes bâillonnés à un point tel que nous ne pouvons que balbutier quelques demandes de reconnaissance pendant que les personnes concernées par notre travail vivent confinées dans une misère depuis des années. Qu'attendons-nous donc pour dénoncer cette attitude anti démocratique ? »

«cette expérience a permis de montrer notre capacité à travailler à distance , et il serait souhaitable que les hiérarchies assouplissent à l'avenir les protocoles de télétravail qui étaient à mon avis trop stricts et frileux (sans parler d'une certaine méfiance de l'administration autrefois pour le télétravail , qui n'a plus raison d'être) toutefois travail à distance suppose un équipement professionnel, ce qui n'est pas le cas: j'ai du utiliser mon ordinateur familial (par ailleurs partagé pour la classe à la maison), + ligne téléphonique transférée sur mon téléphone portable personnel!! (Personne ne s'est inquiété du fait que je ne dispose pas d'un forfait illimité !) par conséquent j'ai demandé un ordinateur portable + téléphone professionnel qui seront utiles aussi lorsque je me déplace pour mon travail (j'espère que ce matériel arrivera rapidement) merci pour votre sondage et pour relayer les besoins de la base »

« Le télétravail n'est pas appréciée par mes autres collègues médecins qui me le reprochent et qui travaillent elles deux en présentiel sans tenir compte du tour de présence à mettre en place alors que nous sommes une équipe de minimum 5 personnes avec les secrétaires. C'est assez stigmatisant et je dois régulièrement redire que le télétravail est à prioriser. En ce qui concerne ma hiérarchie il a un respect de mon statut de télétravailleuse pour l'instant. Dans le PRA de ce jour le 15/05 il est écrit en gras que le télétravail est à privilégier. Le télétravail est plus fatigant, éprouvant cognitivement et plus long. Il faut passer par le mail ou tel et que la personne soit disponible. Dans le travail en présentiel je fais 3 pas, je sors de mon bureau, j'échange et repart. Je ne perds pas de temps alors. »

« Le travail social ne peut pas s'effectuer en télétravail. Pas de matériel fourni, utilisation de mon téléphone personnel (et donc de mon forfait) malgré plusieurs relances chaque année pour avoir un téléphone professionnel. Les familles sont très difficilement joignables, il nous est demandé d'appeler en numéro masqué. L'avantage d'avoir au moins un téléphone professionnel aurait permis aux familles et aux élèves d'avoir l'AS de l'établissement en direct et plus facilement joignable. Le télétravail peut convenir à des professions administratives et c'est complexe à organiser avec la vie personnelle, tout est mélangé. »

« La plus grande difficulté dans le travail social à distance, est la distance. Même s'il était plus aisé de travailler avec les partenaires, cet ainsi mettre en place des projets, le contact avec les élèves et les familles est un élément essentiel à notre activité. Les outils habituellement utilisés : entretien individuel, visite à domicile... n'ont pas pu être remplacés. »

« Corps professionnel "abandonné" par son Ministère. Travail avec convention de bénévolat et autorisation du DASEN, au Centre hospitalier local pendant la période de confinement. »

Personnels de Santé/Sociaux Lycées et Collèges

« Je suis infirmière. Donc à part des entretiens d'écoute je ne peux rien faire avec les élèves. »

« Télétravail très culpabilisant au départ (loin des élèves, des collègues, documents de travail restés à l'infirmier) : ressenti personnel. Puis adaptation de l'organisation quotidienne permettant d'allier le travail et la gestion d'un enfant de moins de 16 ans et un conjoint travaillant en milieu hospitalier matériel maison utilisé »

« J'ai pu rester à la maison et poursuivre mes activités professionnelles car je dispose d'un bon matériel personnel informatique. J'ai aussi été mobilisée pour travailler de nuit en EPAHD en tant qu'infirmière réserviste. »

« Les entretiens téléphoniques ne permettent pas d'évaluer les situations ni de mesurer le niveau émotionnel des personnes. Dans les situations de soutien, le regard et le non verbal en général est essentiel, ni un mail ni un appel téléphonique ne peuvent remplacer un entretien en "présentiel" Le peu de sollicitation de la part des autres institutions avec lesquelles je suis habituée à travailler me questionne ?? Certains services étaient sur répondeur qui redirigeait pour les urgences ?? »

« Création d'un groupe de 10 personnes pour élaborer des outils de prévention pour la reprise »

« Le lien avec le supérieur hiérarchique est de qualité, humain, respectueux des qualités et compétences de chacun mais celui avec le rectorat ou les instances supérieur est dégradant, infantilisant, peu reconnaissant des diplômes que nous possédons et des compétences que nous disposons »

« En tant qu'infirmière scolaire, il est difficile de travailler à distance. J'ai appelé les familles, les élèves à risque régulièrement mais il a été impossible pour moi de remplir toutes mes missions »

« Un peu laisser à l'abandon, pas de directive précises »

« Je n'ai été contactée que pour des dossiers essentiels. J'ai eu des liens les plus agréables avec les directions de mes établissements et mon service, parfois mieux qu'en présentiel. »

« Assistante sociale, le télétravail permet de garder un contact avec les équipes, les familles et les partenaires. Il met en difficulté le relationnel (communication, non verbal,) et le lien direct. Il déshumanise notre mission première et reste un palliatif face à une situation "extraordinaire". »

« En tant que personnel de santé, 95% de notre travail se fait en "visuel". Pour apporter du soutien, du réconfort à un élève en mal-être, il faut être en face de lui. Face à l'élève, nous voyons ses expressions, et "ressentons". Le télétravail est inadapté à notre profession. »

« Les rectorats semblent donner des instructions de continuation en télétravail mais les chefs d'établissement et supérieurs hiérarchiques font pression pour une reprise en présentiel dès le 11 mai. Les plus faibles, répondent à ces pressions en se mettant en danger dans les transports. J'apprends que sur mon établissement, il a été dit au personnel administratif de venir avec ses propres masques et gels et que les bureaux n'ont pas été désinfectés car cela coûterait trop cher en personnel »

Personnels ITRF des Lycées et Collèges

« Un flou face à une pandémie une réunion chsct a eu lieu en distanciel avec beaucoup d'hypothèse qui ne font qu'accroître le stress pour les plus fragiles, je me suis rendu que les personnels région (au 15 mai) ont été équipés en masques, gants et gel individuel, cela ne fait que séparer encore une fois les différents statuts au sein d'un même établissement. »

« Travailler dans un laboratoire rend le télé travail compliqué. Seules les tâches administratives et les réunions peuvent se faire de la sorte. Le reste se fait dans le laboratoire. Dans ce genre de période, on voit clairement que nous n'existons plus. On a même l'impression de faire un travail inutile. C'est assez déprimant et riche en remise en question... »

« Cette période m'a permis de mettre à jour des documents concernant la sécurité (fiche d'exposition, inventaire, FDS...), mais ensuite le télétravail reste limité pour les personnels de laboratoires. J'ai regardé mes mails tous les jours, en espérant avoir des consignes pour la reprise, mais rien du ministère, du rectorat ou du proviseur (Nous n'apparaissions même pas dans le protocole sanitaire de réouverture des établissements, pourtant nous sommes formés aux gestes barrières de par notre métier, et sûrement capable de donner des conseils pour la reprise. Mais comme d'habitude, nous ne sommes que du petit personnel totalement inexistant au regard de notre administration...) »

« Pas de soucis lors du confinement. Mon établissement m'a demandé de venir travailler le 11 mai. L'établissement n'a pas été nettoyé avant notre reprise. Des ouvriers d'entreprises extérieures étaient présents dans nos locaux sans aucune précaution particulière. Après avoir remonté l'info à la direction, le proviseur nous a dit de retourner chez nous. Retour au lycée pour une réunion puis télétravail depuis. Pas d'infos sur notre reprise »

« Pendant la période de confinement, nous retournions au travail pour produire de la lotion hydroalcoolique pour les personnels soignants, les infirmières et les EPAHD, ce qui donne un caractère réconfortant pour retourner au travail et de se sentir utile. Ça "cassait" le rythme du confinement et c'était très appréciable psychologiquement. »

« Uniquement de l'autoformation aux nouveaux programmes : programmation Python, utilisation d'Arduino, avec prêt de matériel électronique et mise à disposition d'un ordinateur par l'établissement. »

« A part envoyer des liens de vidéos aux professeurs, on ne pouvait rien faire. »

« Lors du confinement je n'ai eu aucune communication de ma hiérarchie pour savoir si je devais continuer à venir ou non pour le télétravail non plus, donc j'ai considéré que le confinement était très important à respecter et je suis resté à mon domicile tout en consultant mes mails pour pouvoir être disponible au besoin. Je trouve que la communication avec certaines hiérarchies devrait être renforcée à l'avenir pour que les décisions soient claires et explicites. »

« Il n'est pas vraiment possible d'exercer notre cœur de métier (les TP) à distance, ni même au sein des établissements sans élèves, ni même dans une salle standard... D'astreinte disponible pour les enseignants pour leur Visio. L'accès à distance à notre serveur informatique nous a permis de faire du classement de dossiers, nous avons fait de l'auto-formation sur de nouveau matériel (Arduino). Nous avons essayé de rendre ce temps utile. »

Personnels ITRF Administration centrale, Rectorat et DSDEN

« C'est le manque de contact humain le plus difficile »

« Beaucoup de mal au dos, stress par rapport aux horaires (beaucoup plus étendus), pas une impression de confiance de la hiérarchie, manque de communication (y compris pour dire "on ne sait pas encore") Pour la confiance et le manque de comm, ce n'est pas dû au télétravail, ça exacerbe mais c'était déjà présent ;-) »

« Le télétravail s'est bien passé en lui-même mais je n'ai eu aucun message de soutien ou même d'information de la direction durant cette période. J'ai vraiment eu l'impression d'être abandonné à part le message quotidien que nous recevions de la RH pour signaler notre situation »

« Aujourd'hui torticolis »

« Le télétravail m'a permis de continuer à avancer dans mon travail. Il m'a évité les 3 heures de transport quotidien. Les 2 points négatifs : Avec les (3) enfants à la maison, ce n'est pas la même concentration et donc productivité que lorsqu'ils sont à l'école. Avec tous les voisins également en télétravail dans le village, le réseau internet m'a parfois obligée à travailler de nuit »

« Je n'ai aucun problème pour le télétravail, j'ai accès à mes outils (base de données etc) et nous faisons des Visio conférences avec les collègues ou le prestataire via les outils RENATER. Je me sens bien plus en sécurité que de faire 1 heure de trajet matin et soir dans un RER/métro bondé. De plus je suis plus productif car je n'ai pas la fatigue et le stress du trajet. »

Mes missions s'adaptent très bien au télétravail. Cela demande quand même une organisation particulière du fait de la garde d'enfant, ce n'est pas forcément simple. Idem pour le conjoint qui télétravail aussi de son côté. Mais la DSI a été compréhensive sur nos impératifs jusqu'à maintenant. »

« Je suis parfaitement équipée pour le télétravail, et j'ai mis en place un environnement favorable au télétravail à mon domicile. Je travaille mieux et de façon plus efficiente que sur mon lieu de travail j'ai demandé à rester en télétravail complet jusqu'au 2 juin. Demande acceptée par la hiérarchie.

Le télétravail oblige à une plus grande rigueur, les réunions virtuelles permettent des rencontres beaucoup plus constructives et efficaces qu'en présentiel. Tout ce qui ne sert à rien et fait perdre du temps à tendance à disparaître. Cela fait 3 ans que je demande du télétravail, les demandes n'ont JAMAIS abouties pour des raisons sans fondement. Aujourd'hui, comme beaucoup d'autres collègues nous avons prouvés notre efficacité au travail, et j'espère que les syndicats nous aiderons sur ce sujet. »

« Déjà équipés d'un pc portable avant confinement, mes collègues et moi-même avons donc pu continuer notre activité en télétravail dès le début du confinement. Nos réunions d'équipe se font en Visio. Seules les CV ont quelques difficultés techniques. Mais hier 14/05, notre chef (DSI) nous a annoncé un retour prochain en présentiel selon planning à définir (pour ne pas être trop nombreux par bureau) et faire des roulements. Une comm du SG vient confirmer ça aujourd'hui. Nous savons bien qu'on ne restera pas en télétravail indéfiniment et qu'il faut prévoir un retour. Mais nous sommes nombreux à penser que notre activité se prêtant sans problème au télétravail, pourquoi insister sur ce retour en présentiel imminent alors que l'on sera encore en Visio pour parler avec nos collègues ? où est l'intérêt d'un 'présentiel isolé' !?! où est la bienveillance et la reconnaissance en insistant sur un retour prématuré quand télétravail possible !? Les médecins ont-ils eu le temps de souffler après la 1ere vague ? impatience d'enclencher la 2e vague ?! Certains collègues ne sont pas équipés dans d'autres services. Les locaux étant nettoyés, pourquoi ne pas leur laisser nos bureaux pour qu'ils puissent travailler en nombre réduit par pièce et sans cette histoire de roulement. Cela ne limiterait-il pas mieux les risques ? et permettrait à tous de travailler ? 'tous' sauf ceux sans pc portable avec pb de garde d'enfants ... »

« La direction n'a pas mis en œuvre tout ce qu'elle aurait dû faire durant le confinement. Protections et gel à disposition, solution pour déjeuner sur place ou indemnisation si impossibilité comme le prévoient les textes, pas

de réunion avec les personnels du PCA, et aucun remerciement en sortie de confinement. Ce geste aurait été apprécié ! »

« Télétravail à 100% depuis le début du confinement de tout le service informatique. Cela a très bien fonctionné. Les outils de chat/messagerie et collaboratif ont été fortement utilisés et sollicités. Il y a de grande chance pour que beaucoup plus de personnes télétravaillent à l'avenir. Il existe juste un manque de lien social au bout d'un moment dans ce genre de situation exceptionnel mais qui ne devrait plus exister quand on ne télétravaille pas à 100%. »

« Je ne m'étais jamais posé la question du télétravail, ou plus précisément, je pensais que mon poste à l'assistance bureautique n'était pas adapté au télétravail... Et bien je me trompais, nos outils internes me permettent d'assurer ma mission à 95%, prise en main à distance des serveurs et postes de travail (locaux internes ou télétravail) compris, mon téléphone interne est redirigé vers mon ordinateur via notre système de téléphonie. Je suis au bureau sans y être. Moyennant un effort d'organisation, comme d'avoir un lieu de travail qui peut être isolé de la vie du domicile, je peux assurer mon service pendant mes horaires habituels. J'adopte. »

« La charge de travail a été très lourde, surtout les 2 premières semaines du confinement. Et même pendant les jours de congés imposés pendant les vacances scolaires de printemps nous avons tous été contraints à un moment ou un autre de travailler. Et malgré cela nous n'avons pas l'impression d'une reconnaissance particulière (comme d'habitude me direz-vous). »

« Le télétravail est bien évidemment un moyen pratique au regard de la crise sanitaire permettant de préserver la continuité des activités. Toutefois, et me concernant, le flux réseau dans les zones retranchées communales sont faibles. Ce qui perturbe certaines communications et le trafic des dossiers en réseau. Par ailleurs, certaines activités demandent une attention et une action terrain pour échange technique et suivi d'opération. Ces points ont une importance majeure en termes de préservation RH et contact professionnel. »

« Le télétravail permet de ne pas perdre de temps dans les transports. Le fait de "tous télétravailler" dans cette période de confinement fait passer plus de temps dans nos tâches. Le télétravail se passe bien lorsque nous sommes bien équipés personnels : Accès très haut débit ou haut débit correct par exemple. Le fait d'avoir du matériel dédié à l'aménagement de son poste de travail complique les choses. Il a été possible de prendre une partie du matériel mais pas tout. Ce qui ne rend pas évident ce séjour en télétravail (douleurs ...). Ce qui implique dans certains cas, devoir acheter ce matériel pour pouvoir télétravailler "sereinement".

« J'espère que notre période de télétravail et de confinement chez soi ne va pas se transformer en confinement au travail une fois le travail sur site repris, pour rattraper le retard. Bon courage et bonne santé à vous ! »

